



**La Provisure**

Affaire suivie par :  
Céline Hérault  
☎ 05 65 34 27 91  
@ : [0460010l@ac-toulouse.fr](mailto:0460010l@ac-toulouse.fr)  
13, Avenue Fernand Pezet  
BP 213  
46106 Figeac CEDEX

## **Demande d'admission en section sportive au Lycée Jean-François Champollion**

**La section sportive Escalade** permet de pratiquer deux activités : **Escalade comme activité principale** et initier à la course d'orientation à raison de 3 heures de cours supplémentaires par semaine (de 15 heures à 18 heures le vendredi) sur les 3 années du Lycée, à un niveau approfondi, et représenter le lycée lors des compétitions UNSS dans ces activités (mercredis en mars/avril).

Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi cet enseignement au collège.

Le/la candidat.e doit :

- ⇒ Être apte médicalement à la pratique de l'escalade, de la course à pied ;
- ⇒ Justifier d'une pratique régulière au sein de l'association sportive du collège ou en club.

En cas d'admission en section sportive, il/elle devra être licencié.e à l'UNSS (Association Sportive du Lycée Champollion) durant les 3 années scolaires passées au lycée.

**Documents à fournir :**

- Les **deux derniers bulletins** de collège ;
- Une **lettre de motivation** (manuscrite) présentant les motifs de votre candidature (maximum une page) ;
- Une copie de la **licence UNSS** au sein de l'A.S. du collège et/ou licence fédérale en club ;
- L'attestation « **savoir nager** ».

Dossier complet en version numérique à envoyer à l'adresse mail : [0460010L@ac-toulouse.fr](mailto:0460010L@ac-toulouse.fr)

**Vous préciserez dans l'objet de votre envoi : "Demande d'admission en section sportive ESCALADE et COURSE D'ORIENTATION suivi de votre nom, prénom et date de naissance.**

**Calendrier :**

- Date limite de réception des dossiers au lycée : le **lundi 11 mai 2026**
- Notification de la décision (par email à l'adresse communiquée) : à partir du **26 mai 2026**